

ACTIVITÉ 10

Les Français et la francophonie

L'institut iSAMA a réalisé auprès d'un échantillon représentatif de la population française une enquête portant sur la perception de la francophonie par les Français.

I - LA FRANCOPHONIE : UN SUJET CONSENSUEL

En dépit de préjugés peu glorieux, la francophonie reste une préoccupation significative pour les Français. Le plébiscite francophone illustré par ce sondage (91 % des sondés se sentent francophones) tranche avec un manque de visibilité de l'Organisation internationale de la francophonie.

Ce sondage reflète une uniformité certaine des réponses et des sentiments liés à la Francophonie. Il a été en effet impossible pour les sondés de dégager des disparités connexes aux variables de sexe et d'âge ou encore géographique. Une majorité des sondés s'accorde toutefois à dire que la Francophonie est une idée menacée, et que sa défense doit être une priorité (90 %). Les réponses des jeunes sont à l'unisson. Spontanément, la majorité (51 %) de l'échantillon envisage la francophonie sous un angle géographique. La langue française et la culture francophone apparaissent comme un socle. Mais pour l'opinion, la francophonie est constituée de pays et de peuples, dans un contexte connoté : la communauté politique francophone est plus présente dans les esprits que l'espace culturel.

II - LES ATTENTES : UNE ACTION POLITIQUE

Si les fondements de la francophonie sont linguistiques et culturels, elle étend sa portée pour constituer une

organisation politique d'influence sur la scène internationale. Elle se place notamment comme vigie des valeurs démocratiques, de l'État de droit et des droits de l'Homme au sein de l'espace francophone. Cette ambition, souvent débattue, répond aux attentes relevées.

1. Les attentes envers les dirigeants

Au-delà de sa nature même, l'usage d'une langue reste le premier maillon de l'élaboration et de la diffusion d'une pensée. Elle devient ainsi un enjeu primordial dans une société multilingue. Cet aspect plus politique et stratégique n'a semble-t-il pas échappé aux personnes sondées (91 %) qui font de la langue française un instrument de rayonnement pour la France et pour la francophonie. Les Français semblent ressentir le déclin de l'utilisation de la langue française plus particulièrement dans les médias et au sein des organisations internationales, et en font les deux domaines les plus importants où notre langue doit être défendue. À cet effet, les sondés incitent les dirigeants et fonctionnaires politiques de pays francophones à parler le français lors de leurs voyages à l'étranger et au sein des instances internationales. (N.B. comme il en a été décidé lors du sommet de Bucarest en 2006). Les Français ne limitent pas cette injonction au domaine diplomatique, et pressent les grandes entreprises françaises de se joindre à cet effort. Mais cet

attachement au français ne traduit pas un repli identitaire, au contraire il se double de l'idée que le développement de l'enseignement du français à l'étranger représente « une chose importante » (pour plus de la moitié de l'échantillon). Le développement des échanges universitaires entre la France et les pays francophones ou non francophones apparaît également privilégié.

2. Les attentes envers l'organisation francophone

La prise de conscience politique et internationale du rôle de la francophonie se traduit par ailleurs par la place prioritaire accordée aux valeurs démocratiques et aux défis mondiaux actuels. 73 % des sondés donnent pour mandat principal à l'OIF de « défendre les valeurs de liberté et de droits de l'Homme et de travailler pour la paix dans le monde ». Ce plébiscite montre que les Sommets ont raison d'affirmer une vocation politique visant à faire de la francophonie une organisation majeure sur la scène internationale (les États membres de l'OIF représentent plus du tiers des membres des Nations Unies). Un rôle accru de la Francophonie dans les grands débats mondiaux est visiblement en phase avec l'opinion (cf. mentions du développement durable, de l'environnement...).

Les critiques, dont la francophonie fait parfois l'objet, ne semblent ainsi pas être partagées par les Français. Il serait donc utile à l'avenir de se servir de ce levier populaire pour acquérir une visibilité accrue dans l'espace public.

<http://www.diplomatie.gouv.fr>

Répondez aux questions.

1 • En quoi les résultats de l'enquête portant sur la perception de la francophonie par les Français sont-ils surprenants ?

.....

2 • Cochez VRAI ou FAUX et justifiez votre réponse en citant un passage du texte.

	VRAI	FAUX
1. Presque la totalité des Français interrogés ont déclaré se sentir francophones. Justification :		
2. Un grand nombre des sondés connaissent l'OIF. Justification :		
3. Peu de personnes interrogées estiment que la francophonie est menacée. Justification :		
4. Pour la plupart des « sondés » l'idée de francophonie est liée à une notion géographique, à des pays, des peuples. Justification :		
5. Pour les personnes interrogées, la langue et l'idée de politique communautaire francophone surpassent la référence culturelle. Justification :		

3 • Quel rôle joue la francophonie dans l'espace francophone ?

.....

4 • Quelle place occupe une langue dans la transmission d'une idée, dans une société multilingue ?

.....

5 • Que pensent les Français de la place qu'occupe la langue française actuellement ?
Que pensent-ils qu'elle devrait être ?

.....

6 • Quelle(s) est (sont) la (ou les) action(s) préconisée(s) pour défendre la langue française ?

.....

7 • Cochez (X) les affirmations exactes.

- a. Les trois quarts des personnes interrogées pensent que l'OIF doit défendre les valeurs de liberté et de droits de l'Homme.
- b. La moitié environ des pays membres des Nations Unies sont membres de l'OIF.
- c. Les Français ne partagent pas les prises de position consistant à critiquer la francophonie.

ACTIVITÉ 15

Vous dégagerez le problème soulevé par le document ci-dessous.

Vous présenterez votre opinion sur le sujet de manière argumentée et vous la défendrez si nécessaire.

Comme les Québécois, il faut franciser notre environnement

Au vu des nombreux termes anglais qui nous entourent (y compris sur Newsring !), la question se pose effectivement. Doit-on traduire le nom des magasins (tels les Québécois qui traduisent Kentucky Fried Chicken en Poulet Frit du Kentucky), des films ? Doit-on dire courriel au lieu de mail ? Est-ce un combat perdu d'avance, représenté par un législateur qui essaie d'endiguer le flot d'un fleuve avec un dictionnaire ?

Combat perdu d'avance ? Pas si sûr. M. Bernard Cerquiglini, qui s'occupait de la Délégation à la Langue Française, devait expliquer à quoi celle-ci servait à M. François Mitterrand. « J'aide à créer des mots, Monsieur le Président. » « Ah bon, citez m'en un ! » Par modestie, je cite un mot que mes prédécesseurs avaient aidé à créer. « Monsieur Le Président, le mot logiciel. » « Ah bon, mais personne n'a créé ce mot, c'est un mot de la langue, un mot naturel. » J'ai répondu : « c'est la rançon du succès. »

<http://www.newsring.fr>

ACTIVITÉ 16

Vous dégagerez le problème soulevé par le document ci-dessous.

Vous présenterez votre opinion sur le sujet de manière argumentée et vous la défendrez si nécessaire.

L'uniforme pourrait-il faire son retour à l'école ?

L'UMP propose d'expérimenter le port d'un « vêtement commun », afin de « gommer les inégalités sociales ».

Le tablier bleu marine pourrait-il faire son retour dans les établissements scolaires, façon III^e République ? L'UMP propose d'expérimenter, dans les établissements, le port d'un « vêtement commun », afin de « gommer les inégalités sociales » et de renforcer « un esprit d'appartenance ».

Cette décision, qui « serait discutée dans les conseils d'administration » des établissements scolaires, figure parmi les propositions de l'UMP sur « le pacte républicain et la nation » destinées à alimenter le projet présidentiel.

La décision d'introduire la blouse ou l'uniforme dépend aujourd'hui de chaque établissement, qui peut décider de l'inscrire dans le règlement intérieur. Cette pratique ne fait plus recette, faute de demande des parents et des ensei-

gnants, souligne-t-on au SNPDEN, le principal syndicat de chefs d'établissement. Jusqu'en 1968, les élèves portaient traditionnellement une blouse. Il s'agissait alors de protéger de l'usure et des taches les vêtements, plus coûteux qu'aujourd'hui. Dans le public, seule la maison d'éducation de la Légion d'honneur, à Saint-Denis, prescrit encore le port d'un uniforme bleu marine et une quinzaine d'établissements privés maintiennent un uniforme obligatoire, comme la Maison française, à Cuise-la-Motte (Oise), ou le collège Hautefeuille, à Courbevoie (Hauts-de-Seine). Au chic institut de La Tour (Paris), les élèves portent chemise blanche, écusson et pull bleu marine jusqu'en seconde. À l'école primaire de Saint-Jean de Passy, dans le même quartier, les enfants portent un tablier avec leur nom gravé.

<http://www.lefigaro.fr/>